

ECHOS

* Autour des fouilles de Glozel.

On nous écrit :

La « Tribune de Genève » du 10 novembre, parlant du gisement de Glozel, dans un article daté de Vichy (il s'agissait d'une dépêche d'agence. Réd.), publie la phrase suivante : « Le professeur Pittard, qui présidait cette commission, a dû regagner Genève ; mais il aurait déclaré, en quittant Vichy, que l'authenticité du gisement de Glozel ne pouvait être contestée. »

Il me serait fort agréable que les lecteurs de votre journal sachent qu'en quittant Vichy je n'ai rien déclaré du tout, pour la bonne raison que je n'ai pas le droit de déclarer quoi que ce soit.

Au cours de sa première réunion, la commission internationale a décidé qu'à aucun moment elle ne se prêterait à aucune interview. La déclaration suivante a même été rédigée par le signataire de cette lettre pour être communiquée à MM. les journalistes : « La commission internationale est venue à Glozel dans le but d'y travailler en toute objectivité, sans se préoccuper des controverses soulevées à propos de ces fouilles. Elle demande à la presse de bien vouloir lui faciliter sa tâche en évitant d'interviewer l'un ou l'autre des membres de la commission. »

La tâche assumée par la commission est délicate. Il ne faut pas la compliquer en faisant dire aux membres de cette commission des choses qu'ils n'ont pas dites et en les obligeant, comme je le fais en ce moment-ci, à protester. Nous continuerons les uns et les autres à refuser toute déclaration jusqu'au dépôt de notre rapport à l'Institut international d'anthropologie, à qui, seul, nous devons rendre compte de notre mission. — Eugène Pittard.

La Tribune de Genève

Bibliothèque Maison de l'Orient



145403